Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 12

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratifs

Nous rappelons que le prochain numéro de notre journal paraîtra au début de février 1974. *La rédaction.*

AUX CAISSIERS DES SECTIONS

Nous rappelons que la cotisation pour 1974 est de **Fr. 11.—** par membre et qu'elle doit nous parvenir **jusqu'au 31 janvier 1974 au plus tard** (compte de chèque N° 10 - 14 80).

Les formulaires blancs, roses, bleus, de même que le décompte annuel sont à retourner simultanément pour le **15 janvier 1974, dernier délai**.

Le numéro de janvier 1974 de notre journal sera supprimé comme antérieurement. Au début de février 1974 paraîtra le N° 1-2 janvier-février en un seul fascicule. Un sincère merci pour votre collaboration.

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS INDIVIDUELS

Nous rappelons à nos **abonnés individuels** le paiement de l'abonnement 1974 au « Journal suisse d'Apiculture », fixé à Fr. 9.50 pour la Suisse et à Fr. 10.— pour l'étranger.

Cette finance d'abonnement doit être versée avec indication du nom, prénom et adresse complète, sur le compte de chèque postal 10 - 14 80, Société romande d'apiculture, à Lausanne, d'ici au 31 janvier 1974. Passé ce délai, nous nous permettrons de vous adresser un remboursement. Par avance, nous vous remercions de votre compréhension.

N. B. — Cet avis ne concerne pas les membres de la Romande.

Le caissier central.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Ils sont à adresser au caissier, M. A. Merminod, Beau-Site, à **1530 Payerne** et **non à la rédaction**.

Ne pas oublier d'indiquer le numéro matricule de l'abonné figurant après son nom dans l'adresse du journal. En observant ces instructions, des frais inutiles sont supprimés et le caissier est dispensé de longues et fastidieuses recherches. Nous vous remercions de votre compréhension.